

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES
COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
ET BUDGET 2024**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes de la commune, tant en fonctionnement (charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courante et charges financières) qu'en investissement défini en fonction du programme de travaux initié au budget primitif de l'année, ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

La commune de LE PERRIER comptait au 1^{er} janvier 2023 : 2 102 habitants (population INSEE) et 236 résidences secondaires.

Le Perrier, commune rétro-littorale connaît un certain dynamisme démographique et attire une population active avec des effectifs croissants à la rentrée scolaire. Plus de 160 enfants sont accueillis au restaurant scolaire.

Un service d'accueil périscolaire est organisé matin et soir pour l'école du Marais avec une vingtaine d'enfants accueillis.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 -BUDGET COMMUNE

- **Section de Fonctionnement**
- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement réelles ont diminué par rapport à celles de 2022 passant de 1 558 574.03 € à 1 553 146.32 € en 2023

Des dépenses de fonctionnement quasi stable avec une baisse des charges de personnel liée aux difficultés de recrutement sur les postes vacants.

Dépenses réelles et d'ordres de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Désignation	BP + DM 2023	Réalisé 2023 M14
011	Charges à caractère général	681 972,68	571 889,59 €
012	Charges de personnel	689 000,00	585 693,64 €
014	Atténuations de produits	69 419,00	66 404,00 €
65	Autres charges de gestion courante	291 470,88	267 133,99 €
66	Charges financières	64 000,00	62 025,10 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	- €
022	Dépenses imprévues	0,00	- €
SS TOTAL DEPENSES REELLES		1 799 862,56	1 553 146,32 €
023	Virement à la section d'investissement	50 381,41	- €
042	Opération d'ordre entre section	25 930,53	25 930,53 €
SS TOTAL DEPENSES D'ORDRE		76 311,94	25 930,53 €
TOTAL		1 876 174,50	1 579 076,85 €

- Recettes

Les recettes de fonctionnement sont plus importantes que les prévisions budgétaire 2023. Cette augmentation se traduit par :

- Remboursement indemnité journalière suite à des prolongations d'arrêt CLM et ordinaire
- Dotation biodiversité non inscrite au BP 2023
- Augmentation de la dotation de solidarité rurale
- FCTVA perçu sur des dépenses de fonctionnement inscrite aux articles 61521...
- Revenu des immeubles par des occupations de salle en 2023 en net augmentation par rapport à 2022 (manifestations plus importantes à l'espace du Marô)
- Augmentation de la fréquentation au restaurant scolaire et périscolaire
- Augmentation des droits de mutation

Recettes réelles et d'ordres de fonctionnement par chapitre :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP + DM 2023</i>	<i>Réalisé 2023 M14</i>
013	Atténuations de charges	20 240,00	36 387,54 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	64 332,00	83 061,77 €
73	Impôts et taxes	1 055 680,00	1 112 997,72 €
74	Dotations, subventions et participations	442 777,00	549 528,14 €
75	Autres produits de gestion courante	73 845,50	126 414,07 €
76	Produits financiers	0,00	2,96 €
77	Produits exceptionnels	15 300,00	11 053,39 €
SS TOTAL RECETTES REELLES		1 672 174,50	1 919 445,59 €
042	Opération d'ordre entre section	4 000,00	- €
SS TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 000,00	- €
002	Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00	200 000,00 €
TOTAL		1 876 174,50	2 119 445,59 €

➤ **Section d'investissement**

• **Dépenses**

Les dépenses d'investissement en 2023 ont été freinées par de forte augmentation des avant-projets sommaire inscrit au budget 2023.

- Les travaux de l'église « Befroi et Clocher » reportés en 2024 au vu de la réfection urgente de mise aux normes de l'électricité et étanchéité de la toiture.
- La vidéoprotection est également reportée sur l'année 2024 au vu du cahier des charges imposant des contraintes techniques (fibre, connexion aérienne)
- Agrandissement du Cabinet Médical, projet suspendu au vu du coût financier important dû à des contraintes de construction trop onéreuses.
- Projet de réhabilitation du 5 grande rue également suspendu au vu du coût financier important de la réfection.

Dépenses réelles d'investissement par chapitre

	<i>Désignation</i>	<i>BP 2023+ RAR 2022 + DM</i>	<i>Réalisé 2023 M14</i>	<i>RAR 2023</i>
20-21 204	Dépenses non individualisées	676 032,00 €	253 560,24 €	203 692,07 €
23	Immobilisation en cours	744 268,36 €	532 312,66 €	74 687,62 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
	SS TOTAL DEPENSES EQUIPEMENTS	1 420 300,36 €	785 872,90 €	278 379,69 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	205 000,00 €	188 460,57 €	- €
	SS TOTAL DEPENSES FINANCIERES	205 000,00 €	188 460,57 €	- €
040	Opérations d'ordre	4 000,00 €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
	SS TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	4 000,00 €	- €	- €
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €	- €
	TOTAL	1 629 300,36 €	974 333,47 €	278 379,69 €

- Recettes

Du fait du report des dépenses d'investissement les recettes de subventions ont suivi la même règle pour un report sur 2024.

A savoir des restes à réaliser sur les travaux de rénovation énergétique de l'école, de la vidéoprotection et de l'église.

Un emprunt de 300 000 € est également reporté au BP 2024 en reste à réaliser 2023.

Recettes réelles d'investissement par chapitre

	Désignation	BP 2023 + RAR 2022 + DM	Réalisé 2023 M14	RAR 2023
16	emprunts et dettes	498 230,59 €	- €	300 000,00 €
13	Subventions d'investissement (liées à OP)	605 651,59 €	182 575,73 €	407 756,94 €
SS TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENTS		1 103 882,18 €	182 575,73 €	707 756,94 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 538,07 €	328 977,97 €	- €
024	Produits de cession	160 000,00 €	- €	- €
SS TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		522 538,07 €	328 977,97 €	- €
TOTAL RECETTES REELLES		1 626 420,25 €	511 553,70 €	707 756,94 €
040	Opérations d'ordre entre sections	25 930,53 €	25 930,53 €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	50 381,41 €	- €	- €
001	Solde exécution reporté investissement	- €		
SS TOTAL RECETTES D'ORDRE		76 311,94 €	25 930,53 €	- €
TOTAL		1 702 732,19 €	537 484,23 €	707 756,94 €

➤ **Niveau de l'Épargne Brute et de l'Épargne nette**Épargne brute :

Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement
 $1\,919\,445.39 - 1\,553\,146.32 = 366\,299.07 \text{ €}$

Épargne Nette :

Épargne brut – remboursement du capital des emprunts
 $366\,299.07 - 164\,573.30 = 201\,725.77 \text{ €}$

➤ **Taux d'Épargne Brute : 19.08 %**

Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement
 $366\,299.07 / 1\,919\,445.39 = 19.08\%$

➤ **Niveau d'endettement de la collectivité**

Encours de la dette au 31/12/2023 : 1 829 922.29 €

Annuité payée en 2023 : 250 485.67 €

- Capital : 188 460.57 €
- Intérêts : 62 025.10 €

L'encours de la dette de la commune inclus les prêts pour la construction de l'EHPAD Résidence La Cap'line pour un montant de 583 333.47 €. L'EHPAD verse un loyer qui couvre la globalité de la dette (capital et intérêts).

Soit une capacité de désendettement au 31/12/2023 de 5 années

➤ **Principaux ratios :**

Informations financières – ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	743,13
2	Produit des impositions directes/population	451,67
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	918,40
4	Dépenses d'équipement brut/population	375,57
5	Encours de dette/population	965,73
6	DGF/population	227,89
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,71 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,73 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,89 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	105,15 %

BUDGET POUR 2024**BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE ET LES BUDGETS ANNEXES**

	FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES	INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
Commune	2 111 305.00 €	2 111 305.00 €	2 052 260,76 €	2 052 260.76 €
Transport Scolaire	8 559.51 €	8 559.51 €	136 281.51 €	136 281.51 €
TOTAL	2 119 864.51 €	2 119 864.51 €	2 188 542.27 €	2 188 542.27 €

Budget communal :**- En dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Désignation	BP + DM 2023	Réalisé 2023 M14	PROPOSITION BP 2024 M57
011	Charges à caractère général	681 972,68	571 889,59 €	699 761,33 €
012	Charges de personnel	689 000,00	585 693,64 €	746 300,00 €
014	Atténuations de produits	69 419,00	66 404,00 €	76 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	291 470,88	267 133,99 €	257 530,00 €
66	Charges financières	64 000,00	62 025,10 €	72 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	- €	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00	- €	- €
SS TOTAL DEPENSES REELLES		1 799 862,56	1 553 146,32 €	1 854 091,33 €
023	Virement à la section d'investissement	50 381,41	- €	230 728,50 €
042	Opération d'ordre entre section	25 930,53	25 930,53 €	26 485,17 €
SS TOTAL DEPENSES D'ORDRE		76 311,94	25 930,53 €	257 213,67 €
TOTAL		1 876 174,50	1 579 076,85 €	2 111 305,00 €

A noter, avec la mise en place de la comptabilité d'engagement en 2023, la section de fonctionnement doit désormais inscrire au BP de l'année N, les restes à réaliser en fonctionnement de l'année N-1 à savoir 33 656.33 € pour l'année 2023.

- Net augmentation au chapitre 011 :

- Travaux de réparation et entretien de bâtiment à prévoir.
- Augmentation des frais de restauration au vu de l'effectif en évolution sur 2023.
- Augmentation du coût des prestataires concernant la maintenance des équipements et assurance dommage aux biens

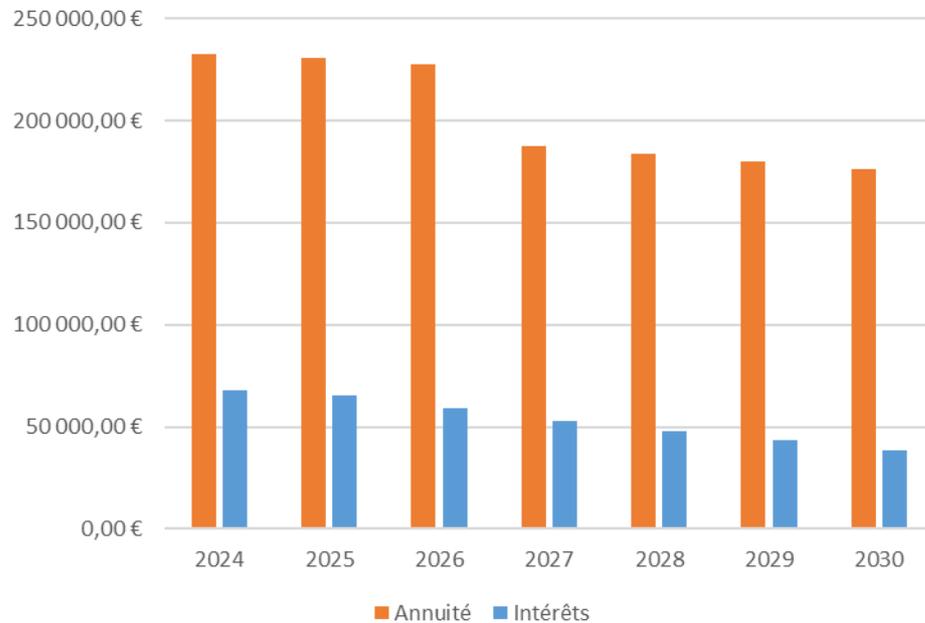
- Augmentation du chapitre 012 :

- **Mouvements de personnel prévus sur 2024 :**

- Retraite : 1 au 01/02/2024
- Radiation des cadres : 1 au 15/02/2024
- Recrutement par voie de mutation service technique : 1 au TC 23/04/2024
- Renfort agent au périscolaire et entretien des locaux : 2 TNC 01/01 au 05/07/2024
- Recrutement service administratif : 1 TC à venir
- Personnel mis à disposition de l'EHPAD :
 - Cuisinier au restaurant scolaire : 1 TNC 01/01 AU 31/12/2024
 - Agent de surveillance au restaurant scolaire : 1 TNC 01/01 AU 31/12/2024
- Personnel mis à disposition par ESNOV :

- Renfort aux espaces verts : 1 TC 01/01 AU 31/10/2024

Etat de la dette :



- En recettes de fonctionnement :

Chapitre	Désignation	BP + DM 2023	Réalisé 2023 M14	PROPOSITION BP 2024 M57
013	Atténuations de charges	20 240,00	36 387,54 €	11 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	64 332,00	83 061,77 €	145 650,00 €
73	Impôts et taxes	1 055 680,00	1 112 997,72 €	1 115 850,00 €
74	Dotations, subventions et participations	442 777,00	549 528,14 €	517 600,00 €
75	Autres produits de gestion courante	73 845,50	126 414,07 €	117 000,00 €
76	Produits financiers	0,00	2,96 €	5,00 €
77	Produits exceptionnels	15 300,00	11 053,39 €	200,00 €
SS TOTAL RECETTES REELLES		1 672 174,50	1 919 445,59 €	1 907 305,00 €
042	Opération d'ordre entre section	4 000,00	- €	4 000,00 €
SS TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 000,00	- €	4 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00	200 000,00 €	200 000,00 €
TOTAL		1 876 174,50	2 119 445,59 €	2 111 305,00 €

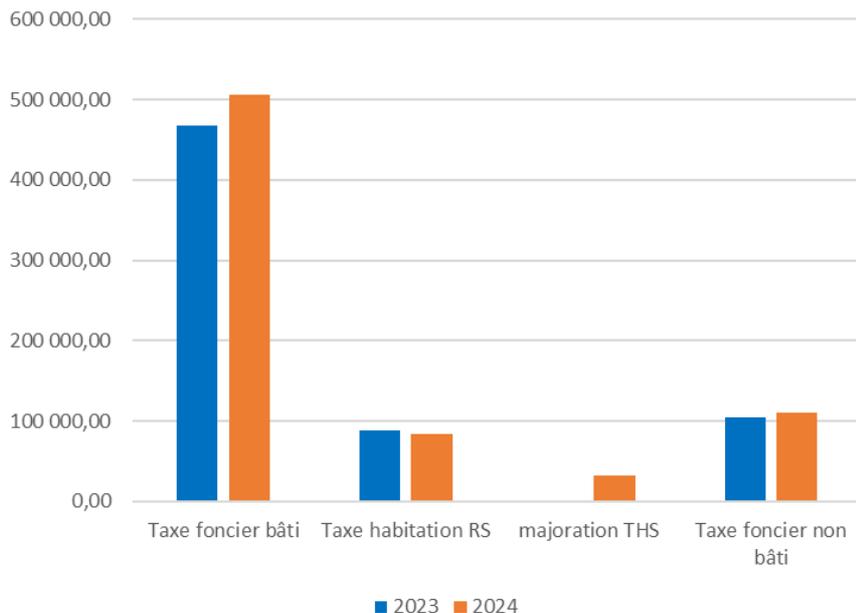
- Clôture de la régie cantine au profit d'une gestion PAY FIP
- Préservation de l'état de la dynamique des recettes fiscales

- Soutien face à la dépense énergétique avec un plafonnement des dépenses d'électricité

➤ Taux d'imposition :

Sur l'année 2024, la revalorisation des bases TFB, TFNB et THRS est estimée à 3,9%, Ces bases prévisionnelles sont un estimatif pour 2024.

L'augmentation des 4 taux d'imposition à 2,5% permet un produit supplémentaire de 18 018 €.



- En dépenses d'investissement :

	Désignation	BP 2023+ RAR 2022 + DM	Réalisé 2023 M14	RAR 2023	PROPOSITION BP 2024 M57	BP + RAR
20-21 204	Dépenses non individualisées	676 032,00 €	253 560,24 €	203 692,07 €	699 600,00 €	903 292,07 €
23	Immobilisation en cours	744 268,36 €	532 312,66 €	74 687,62 €	370 000,00 €	444 687,62 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
	SS TOTAL DEPENSES EQUIPEMENTS	1 420 300,36 €	785 872,90 €	278 379,69 €	1 069 600,00 €	1 347 979,69 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	205 000,00 €	188 460,57 €	- €	190 000,00 €	190 000,00 €
	SS TOTAL DEPENSES FINANCIERES	205 000,00 €	188 460,57 €	- €	190 000,00 €	190 000,00 €
040	Opérations d'ordre	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €
	SS TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €	- €	510 281,07 €	510 281,07 €
	TOTAL	1 629 300,36 €	974 333,47 €	278 379,69 €	1 773 881,07 €	2 052 260,76 €

- Des restes à réaliser 2023 très importants au vu du retard des chantiers et revalorisation des prix de marché
- Un PPI (plan pluriannuel des investissements) avec des prévisions d'investissement jusqu'en 2025 pour permettre un phasage des projets respectant un équilibre budgétaire

Pour rappel : Le PPI se définit comme un outil de pilotage des collectivités et un instrument de prospective financière. Il formalise les choix d'investissement, décidés à partir de l'étude de la situation financière et des besoins de la collectivité.

Concernant les investissements pour l'année 2024, inscrits au PPI :

- Restes à réaliser de 2023
- Végétalisation de la cour de l'école et de la Minoterie
- Travaux de l'Eglise « Clocher et Befroi »
- Vidéoprotection pour un montant de marché
- Acquisition EPF de l'îlot Grande Rue et rue de Lugny
- Etude aménagement du Grand Logis 3
- Réfection des poteaux incendie
- Investissements de mobilier et divers équipements

En recettes d'investissements :

	Designation	BP 2023 + RAR 2022 + DM	Réalisé 2023 M14	RAR 2023	PROPOSITION BP 2024 M57	BP + RAR
16	emprunts et dettes	498 230,59 €	- €	300 000,00 €	276 851,41 €	576 851,41 €
13	Subventions d'investissement (liées à OP)	605 651,59 €	182 575,73 €	407 756,94 €	50 000,00 €	457 756,94 €
	SS TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENTS	1 103 882,18 €	182 575,73 €	707 756,94 €	326 851,41 €	1 034 608,35 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 538,07 €	328 977,97 €	- €	600 438,74 €	600 438,74 €
024	Produits de cession	160 000,00 €	- €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
	SS TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	522 538,07 €	328 977,97 €	- €	760 438,74 €	760 438,74 €
	TOTAL RECETTES REELLES	1 626 420,25 €	511 553,70 €	707 756,94 €	1 087 290,15 €	1 795 047,09 €
040	Opérations d'ordre entre sections	25 930,53 €	25 930,53 €	- €	26 485,17 €	26 485,17 €
021	Virement de la section de fonctionnement	50 381,41 €	- €	- €	230 728,50 €	230 728,50 €
001	Solde exécution reporté investissement	- €			- €	- €
	SS TOTAL RECETTES D'ORDRE	76 311,94 €	25 930,53 €	- €	257 213,67 €	257 213,67 €
	TOTAL	1 702 732,19 €	537 484,23 €	707 756,94 €	1 344 503,82 €	2 052 260,76 €

- Report des subventions 2023 au vu du report des travaux
- Report d'un emprunt de 300 000 €.
- Report de la section de fonctionnement plus importante que N-1

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Au vu de la compétence A02, transport scolaire reprise par le conseil régional depuis la rentrée septembre 2024.

Le budget transport scolaire va progressivement se clôturer après avoir solder toutes les écritures.

Des inscriptions budgétaires en fonctionnement sont nécessaires pour l'entretien du bus, l'assurance et autres frais annexes.

Pour la partie investissement des écritures d'ordres sont inscrites pour permettre le report de l'actif.

La Communauté de Communes Océan Marais de Monts va faire l'acquisition cette année de notre bus.

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 085-218501724-20240429-2024NOTESYN01-BF